

Comment héberger le site internet de mon association ?

Une fois votre site internet créé, vous allez devoir lui trouver une place dans l'immensité d'internet. C'est donc à ce moment-là que vous allez avoir besoin d'un hébergeur qui vous fournira une adresse URL. Mais alors comment mettre en place son site internet une fois votre hébergeur choisi ? C'est précisément ce que nous allons aborder dans cette fiche conseil.

Un hébergeur vous permettra de pouvoir exister sur internet en vous fournissant une adresse qui vous rendra accessible par tous les utilisateurs. Il s'agit d'un service payant avec des offres variées suivant les prestataires. N'hésitez pas à consulter notre fiche conseil sur le choix de votre hébergeur.

Une fois que vous aurez choisi votre hébergeur, il vous fera parvenir des documents contenant les identifiants d'accès à votre serveur, que vous devrez garder avec précaution. En effet vous en aurez souvent besoin pour installer ou personnaliser votre site internet.

Votre hébergeur vous donnera également l'accès à un outil de gestion de votre hébergement. Dans celui-ci vous pourrez sélectionner l'option de création d'une base de données qui vous servira à stocker toutes les informations liées au bon fonctionnement de votre site. N'hésitez pas à la renommer afin de pouvoir l'identifier plus facilement.

Par la suite vous aurez besoin de télécharger des logiciels vous permettant de transférer vos fichiers depuis votre ordinateur sur votre serveur. Voici quelques exemples de logiciel que vous pouvez télécharger : Core FTP, Smart FTP, FileZilla...



Je veux en

savoir plus !

RETROUVEZ-NOUS SUR

AFFILIEZ-VOUS

Et bénéficiez de services **Système d'information**

ACCESS

Transfert de vos fichiers :

- Afin de pouvoir envoyer vos fichiers depuis votre ordinateur vers votre serveur, vous devrez associer votre logiciel de transfert à votre serveur. La démarche est assez simple, vous devrez créer une nouvelle connexion sur votre logiciel de transfert, en remplissant indiquant l'adresse du serveur, votre identifiant et votre mot de passe.
- Dans le cas où votre hébergeur web ne proposerait pas de fonction vous permettant d'installer un éditeur de site internet comme Wordpress, vous devrez vous rendre directement sur le site internet de votre éditeur et télécharger le fichier d'installation.
- Enfin, depuis votre logiciel de transfert de fichiers, transférez le fichier d'installation de votre éditeur vers la base de données de votre site internet, sauf bien sûr si vous pouvez effectuer la manœuvre depuis votre hébergeur.

Saviez-vous que la Fédération Sportive des ASPTT propose aux associations affiliées, un site internet clé en main et hébergé à ses frais ? C'est un service intéressant si vous souhaitez optimiser votre présence sur internet à moindre coût.

Pour connaître les démarches à effectuer avant d'héberger son site internet : consultez notre fiche conseil sur le sujet.

Je veux en

savoir plus !

RETROUVEZ-NOUS SUR